

**SECTION O. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**N°DNCMP/193/F/2018 RELATIF FOURNITURE DE 950 CHEVRES ET 100 BOUCS**

- Date de publication : ~~17~~ 4./2018

- Date d'ouverture : 8./5./2018

**1. Objet**

La Commune NTEGA invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la **fourniture de 950 chèvres et 100 boucs**

**2. Financement du marché**

La Commune NTEGA a obtenu de la part du Gouvernement du Burundi un budget d'investissement pour l'exercice 2018.

**3. Spécification du marché**

3.1 La passation du Marché sera conduite par appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

3.2 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.

3.3 L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum :

Lot	Désignation	Unité	Quantité	Délai d'exécution
1	Fourniture de 950 chèvres et 100 boucs	pcs	1050	3mois

**4. Condition de participation**

4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales, possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché ;

4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des cas d'inéligibilité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

**5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Au Bureau de la Commune ntega**

Moyennant le paiement de cent mille (100 000fbu) francs burundais : **50 000fbu** sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR et

**50 000fbu** au compte ° **0022147-01** ouvert à la **BANCOBU** agence **KIRUNDO** au nom de la commune de **NTEGA**

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

-Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

## 6. Présentation de l'offre

6.1 Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de  
\*Deux millions de francs bu(2.000.000 Fbu)

*Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.*

Le non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre.

6.2 Les offres doivent être soumises à la **Commune de NTEGA**  
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

## 7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 8. Date limite de dépôt des offres

8.1 Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le .../.../2018 à 9heures 30 minutes précises.

8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

## 9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le..../..../2018 à 10 Heures précises en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

Conformément à l'article 22 alinéas 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne copie à l'autorité contractante. il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

7

## 10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

### 10.1 Au niveau administratif il faut présenter:

1. La caution bancaire de soumission;
2. La Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
3. Statuts du soumissionnaire ;
4. L'Attestation de non redevabilité en original aux impôts et taxes délivrée par les services de l'OBR;
5. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
6. Une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;
7. Le Registre de commerce (copie);
8. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité, en original.

### 10.2 Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter le marché.

### 10.3 Au niveau financier il faut présenter :

1. Le bordereau des prix unitaires ;
2. L'acte de soumission établi suivant le modèle en annexe ;
3. Le délai d'exécution.

Fait à, le 28/3./2018

**Administrateur Communal et Personne  
Responsable des Marchés Publics  
Philippe NGABONZIZA**



7